

Quelles sont les informations accessible ? loi info. & libertes

Par Shomei, le 18/03/2010 à 07:06

Bonjour,

J'ai une question au sujet de la loi Informatique et libertes et de l'etendue des donnees qu'elle comprend.

En bref:

Quand une societe A communique mon adresse e-mail a une societe B "partenaire", et que la societe B envoie des courriers non sollicites sur mon mail, la loi Informatique et libertes me permet-elle de demander a la societe B de me reveler l'identite de la societe A? La maniere dont ils ont obtenu mon adresse mail, de qui ils l'ont obtenue, s'agit-il d'une donnee me concernant?

Version plus longue:

J'imagine qu'on a tous vécu une histoire similaire:

En s'inscrivant sur un site web, on ne voit pas la case pre-cochee pour nous, plus ou moins bien dissimulée qui nous fait bénéficier, sur notre boite mail des "offres des partenaires".... Et on se retrouve avec une boite remplie de publicités hebdomadaire de la part de plein d'annonceurs non sollicités.

En ce moment, j'essai de faire le ménage dans ma boite mail et de systématiquement cliquer sur le lien de désabonnement de chaque mail.

Mon problème est que certains annonceurs cessent leurs envois de spams pour un temps, puis reprennent automatiquement au bout de quelques semaines. Quand je les contacte, il

me disent que mes demandes de désabonnement sont bien pris en compte, mais que probablement, je suis dans les bases de donnes d'un ou plusieurs partenaires qui m'y rajoute automatiquement lors des synchronisations de leurs bases de données.

J'aimerais bien savoir qui sont ces partenaires. Où, par qui, comment ces sociétés ont obtenus mon adresse mail.

S'agit-il d'une donnée qui me concerne ? Puis-je exiger a y accéder par la loi informatique et libertés ? Jusqu'au présent, je n'ai jamais eu de réponse aux mails qui demandaient cette information.

Merci beaucoup pour vos reponses et pour votre aide.

Shomei